

Acide chlorhydrique 37 %

L-A-T-N

Danger**SECTION 1. Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise**

Ref. n° : 106 263
Nom commercial : Acide chlorhydrique 37 %
Identification de la société : JEULIN
T: +33 2 32 29 40 50 - F: +33 2 32 29 43 99
468, Rue Jacques Monod - CS 21900
27019 EVREUX CEDEX - France
e-mail : support@jeulin.fr
N° de téléphone en cas d'urgence : +33 1 45 42 59 59
Usage : Usage laboratoire

SECTION 2 Identification des dangers**Classification de la substance ou du mélange**

Classe de danger et code de catégorie
Règlement CE 1272/2008 (CLP)

- Dangers physiques : Corrosif pour les métaux - Catégorie 1 - Attention (CLP : Met. Corr. 1)
- Dangers pour la santé : Corrosion cutanée - Catégorie 1B - Danger (CLP : Skin Corr. 1B)
Toxicité spécifique pour certains organes cibles - Exposition unique - Irritation des voies respiratoires - Catégorie 3 - Attention (CLP : STOT SE 3)

Éléments d'étiquetage

Étiquetage Règlement CE 1272/2008 (CLP) :

- Pictogramme(s) de danger



- Mention d'avertissement : Danger
- Mention de danger : H290 : Peut être corrosif pour les métaux.
H314 : Provoque des brûlures de la peau et des lésions oculaires graves.
H335 : Peut irriter les voies respiratoires.
- Conseils de prudence
 - Généraux : P102 : Tenir hors de portée des enfants.
 - Prévention : P280 : Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection des yeux/ du visage.
P260 : Ne pas respirer les poussières/fumées/gaz/brouillards/vapeurs/ aérosols.
 - Intervention : P305+P351+P338+P310+P321 : EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX : Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer. Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin. Traitement spécifique.
P303+P361+P352 : EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU (ou les cheveux) : Enlever immédiatement les vêtements contaminés. Laver abondamment à l'eau et au savon.



FICHE DE DONNEES DE SECURITE

Page : 2

Révision nr : 0

Date : 18 / 5 / 2018

Remplace la fiche : 0 / 0 / 0

Acide chlorhydrique 37 %**L-A-T-N**

SECTION 3 Composition/informations sur les composants

Ce produit est considéré comme dangereux et contient des composants dangereux.

Substance / Préparation

Nom de la substance	Valeur(s)	CAS	CE	Index CE	REACH	Classification
Acide Chlorhydrique ...%	: 37 env. %	7647-01-0	231-595-7	017-002-01-X	----	C; R34 Xi; R37 Skin Corr. 1B (H314) STOT SE 3 (H335) Met. Corr. 1 (H290)

Autres informations

SECTION 4. Premiers secours

- **Inhalation** : Si la respiration est difficile, administrer de l'oxygène. En cas de malaise consulter un médecin. Faire respirer de l'air frais. En cas d'arrêt de la respiration, pratiquer la respiration artificielle.
- **Contact avec la peau** : Laver abondamment la peau avec de l'eau . Enlever vêtements et chaussures contaminés.
- **Contact avec les yeux** : En cas de contact avec les yeux, rincer immédiatement à l'eau claire durant 10-15 minutes. Consulter immédiatement un ophtalmologue.
- **Ingestion** : En cas d'ingestion rincer la bouche avec de l'eau (seulement si la personne est consciente).
: **Ne pas faire vomir, à cause des effets corrosifs.**
: Consulter immédiatement un médecin.

SECTION 5. Mesures de lutte contre l'incendie

- Prévention** : Conserver à l'écart de : Métaux.
- Moyens d'extinction**
 - **Adéquats** : Utiliser les moyens adéquats pour combattre les incendies avoisinants.
 - **Risques particuliers** : En cas de feu, présence de fumées dangereuses. La décomposition thermique génère : Chlorure d'hydrogène.
Réagit avec les métaux et les métaux légers en libérant de l'hydrogène, gaz pouvant provoquer des incendies et explosions.
- Protection contre l'incendie** : Ne pas pénétrer dans la zone de feu sans équipement de protection et un appareil de protection respiratoire autonome.
- Procédures spéciales** : Refroidir les conteneurs exposés par pulvérisation ou brouillard d'eau. Rabattre le nuage de vapeur à l'aide d'eau vaporisée ou toute autre solution appropriée. Eviter que les eaux usées de lutte contre l'incendie contaminent l'environnement.

SECTION 6. Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

- Précautions pour l'environnement** : Eviter la pénétration dans les égouts et les eaux potables.
- Mesures après fuite / épandage** : Nettoyer dès que possible tout épandage, en le récoltant au moyen d'un produit absorbant. (ex: Vermiculite JEULIN réf. 150 039).
Neutraliser les épandages à l'aide d'agents neutralisants telles que la chaux ou la soude diluée.
Rincer/diluer le résidu à l'eau.
Ne pas jeter les résidus à l'égout, éliminer ce produit et son récipient dans un centre de collecte des déchets dangereux ou spéciaux.

JEULINT: +33 2 32 29 40 50 - F: +33 2 32 29 43 99 468, Rue Jacques Monod - CS 21900 27019 EVREUX CEDEX - France
e-mail : support@jeulin.fr**N° d'appel d'urgence ORFILA : +33 1 45 42 59 59**



Acide chlorhydrique 37 %

L-A-T-N

SECTION 7. Manipulation et stockage

- Précautions lors du maniement et de l'entreposage** : Prévoir une extraction locale et une bonne ventilation générale, non seulement pour contrôler l'exposition, mais aussi pour prévenir la formation de mélanges inflammables. Prendre des précautions spéciales pour éviter des charges d'électricité statique. Manipuler et ouvrir les conteneurs avec précaution.
- Manipulation** : Porter un vêtement de protection approprié.
Eviter toute exposition inutile.
Ne pas respirer les gaz, vapeurs, fumées ou aérosols.
- Stockage** : Après utilisation bien fermer le couvercle. Conserver dans un endroit sec, frais et bien ventilé.
Conserver à l'abri de la chaleur. (+15°C / +25°C)

SECTION 8. Contrôles de l'exposition/protection individuelle

- Protection individuelle** : Eviter toute exposition inutile.
- Protection respiratoire** : En cas de ventilation insuffisante, porter un appareil respiratoire approprié.
Si le mode d'utilisation du produit entraîne un risque d'exposition par inhalation, porter un équipement de protection respiratoire homologué.
- Protection des mains** : Porter des gants appropriés résistants aux produits chimiques.
- Protection de la peau** : Porter un vêtement de protection approprié.
- Protection des yeux** : Lunettes anti-éclaboussures ou des lunettes de sécurité.
- Autres** : Des rince-œil de secours et des douches de sécurité doivent être installés au voisinage de tout endroit où il y a risque d'exposition.
Prendre les précautions adéquates pour éviter le soulèvement de poussières.
Une extraction locale est recommandée s'il y a un risque de production de poussières.
- Contrôle de l'exposition**
- CEE** : TWA : 5 ppm- 8mg/m³
STEL : 10ppm -15mg/m³
- France**
- VLE [mg/m³] :** : 7,6
- VLE [ppm] :** : 5

SECTION 9. Propriétés physiques et chimiques

- Nom chimique** : Acide chlorhydrique ; chlorure d'hydrogène ; acide muriatique.
- Etat physique** : Liquide.
- Couleur** : Incolore à légèrement jaune.
- Odeur** : Piquant(e).
- pH** : < 1
- Poids moléculaire** : 36.46
- Point de fusion [°C]** : env. - 40
- T° d'ébullition initiale [°C]** : Aucune donnée disponible.
- Densité** : (20°C) : 1,18
- Pression de vapeur [hPa]** : (20°C) : 20
- Viscosité** : 1.9 mPas
- Solubilité dans** : Eau. (20 °C) : soluble.
Ethanol. (20 °C) : soluble.
Ether. (20 °C) : soluble.
Acétone. (20 °C) : soluble.
- Temp. d'autoinflammation [°C]** : Non applicable.
- Limites d'explosivité**
- Limites d'explosivité inférieures [%]** : Non applicable.
- Limites d'explosivité supérieures [%]** : Non applicable.
- Log P octanol / eau à 20°C** : Aucune donnée disponible.



Acide chlorhydrique 37 %

L-A-T-N

SECTION 10. Stabilité et réactivité

Conditions à éviter	: Contact avec des substances métalliques. Chaleur.
Matières à éviter	: Agents oxydants forts (Peroxydes, chromates, dichromates, chlorates, perchlorates, permanganates, nitrates, acide nitrique concentré, acide sulfurique concentré...) Métaux réducteurs (Al, Mg, Zn, métaux alcalins et alcalinoterreux). Métaux. Bases fortes. Bases. Amines. Aldéhydes. (formaldéhyde).
Réactions dangereuses	: Réagit violemment avec : Bases fortes. Réagit avec les métaux et les métaux légers en libérant de l'hydrogène, gaz pouvant provoquer des incendies et explosions.
Produits de décomposition dangereux	: Chlorure d'hydrogène.
Polymerisation dangereuse	: Ne se produira pas.

SECTION 11. Informations toxicologiques

Toxicité aiguë	
- Inhalation	: Vapeurs / poussières / aérosols très corrosifs pour le tractus respiratoire et les membranes muqueuses. L'inhalation du produit peut provoquer une pneumonie de nature chimique. un oedème respiratoire et une hémorragie. Nocif par inhalation.
- Cutanée	: Provoque des brûlures.
- Oculaire	: Très corrosif pour les yeux. Risque de lésions oculaires permanentes graves si le produit n'est pas éliminé rapidement. Un contact direct peut provoquer une lésion de la cornée.
- Ingestion	: Nocif en cas d'ingestion. L'ingestion provoque une corrosion sévère pouvant conduire à une destruction des tissus de la bouche, de la gorge et du tractus gastro-intestinal. Hémorragie digestive, perforations gastriques et oesophagiennes, nécrose et acidose métabolique, sténose digestive.
- Autre	: L'exposition peut causer des troubles cardio-vasculaires. D'autres propriétés toxiques ne peuvent être exclues.
Admin. orale (rat) DL50 [mg/kg]	: Aucune donnée disponible.
Admin.cutanée(lapin) DL50 [mg/kg]	: Aucune donnée disponible.
Inhalation (rat) CL50 [mg/l/4h]	: Aucune donnée disponible.
Irritation de la peau (lapin)	: Brûlures.
Irritation des yeux (lapin)	: Brûlures.
Irritation des membranes muqueuses (lapin)	: Aucune donnée disponible.
Toxicité chronique	
Sensibilisation	: Selon les données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplies (test de maximisation chez le cobaye donne des résultats négatifs)
Effets cancérogènes	: Selon les données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplies (N'a pas montré d'effets cancérogènes lors des expérimentations animales.)
Effets mutagènes	: Selon les données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplies . L'acide chlorhydrique n'est pas mutagène in vitro (test d'Ames : résultat négatif)
Toxicité vis-à-vis de la reproduction	: Selon les données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplies
Autres informations toxicologiques	: D'autres propriétés toxiques ne peuvent être exclues. Observer toutes les précautions d'usage pour la manipulation de produits chimiques. Des informations toxicologiques complémentaires sont disponibles dans la fiche toxicologique INRS FT N°: 13.



Acide chlorhydrique 37 %

L-A-T-N

SECTION 12. Informations écologiques

- Information relative aux effets écologiques** : Effet nocif par modification du pH.
Éviter le rejet dans l'environnement.
- Informations sur l'élimination** : Ne pas jeter les résidus à l'égout, éliminer ce produit et son récipient dans un centre de collecte des déchets dangereux ou spéciaux.

SECTION 13. Considérations relatives à l'élimination

- Élimination des déchets** : Éliminer ce produit et son récipient dans un centre de collecte des déchets dangereux ou spéciaux.
Les conteneurs ou les revêtements intérieurs provenant d'un conteneur ayant renfermé le produit sont également considérés comme déchets dangereux.
Ne pas réutiliser les containers vides.
Détruire conformément aux règlements de sécurité locaux/nationaux en vigueur.
- : **Ne pas jeter les résidus à l'égout.**
- Procédures d'élimination des déchets** : Se référer à la fiche de sécurité avant la manipulation ou l'élimination.

SECTION 14. Informations relatives au transport

- Proper shipping name : UN 1789 ACIDE CHLORHYDRIQUE, 8, II
- No ONU : 1789
- I.D. n° : 80
- Transport terrestre**
- ADR/RID : Class : 8
Group : II
- Transport par mer**
- Code IMO-IMDG : UN 1789 Acide chlorhydrique
- Classe : 8
- Groupe d'emballage : II
- Transport aérien**
- ICAO/IATA : UN 1789 Hydrochloric acid
- IATA - Classe ou division : 8
- Groupe d'emballage IATA : II

SECTION 15. Informations réglementaires

- Autres** : Aucun(e).

SECTION 16. Autres informations

Autres données

Le contenu et le format de cette fiche de données de sécurité sont conformes au Règlement CE 1907/2006 du parlement Européen.

DENEGATION DE RESPONSABILITE Les informations contenues dans cette fiche proviennent de sources que nous considérons être dignes de foi. Néanmoins, elles sont fournies sans aucune garantie, expresse ou tacite, de leur exactitude. Les conditions ou méthodes de manutention, stockage, utilisation ou élimination du produit sont hors de notre contrôle et peuvent ne pas être du ressort de nos compétences. C'est pour ces raisons entre autres que nous déclinons toute responsabilité en cas de perte, dommage ou frais occasionnés par ou liés d'une manière quelconque à la manutention, au stockage, à l'utilisation ou à l'élimination du produit. Cette FDS a été rédigée et doit être utilisée uniquement pour ce produit. Si le produit est utilisé en tant que composant d'un autre produit, les informations s'y trouvant peuvent ne pas être applicables.

Fin du document